

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois, le quatorzième jour de mai prochain, et qu'avis en soit affiché aux portes de cette Chambre, et que leurs Honneurs soient notifiés d'être présents; et que le dit *John Horace Stevenson* soit entendu par son conseil lors de la dite seconde lecture, sur la vérité des allégations du dit bill, et qu'il soit signifié copie du dit bill à la dite *Mary Elizabeth Poote*, sa femme, et qu'avis lui soit donné de la dite seconde lecture, ou qu'il soit produit des preuves de l'impossibilité de ce faire et qu'il lui soit permis d'être entendue en même temps par conseil pour faire valoir les raisons qu'elle peut avoir à donner contre le dit bill.

*Ordonné*, que le dit *John Horace Stevenson* comparaisse devant cette Chambre le quatorzième jour de mai prochain, afin que lors de la seconde lecture du bill intitulé: "Acte pour faire droit à *John Horace Stevenson*," si cette Chambre le juge à propos, il soit examiné pour établir s'il y a eu ou s'il n'y a pas eu de collusion, directe ou indirecte, de sa part relativement à quelque acte d'adultère que peut avoir commis sa femme, ou de la part de quelqu'autre personne relativement au dit bill de divorce ou à quelque poursuite en justice que le dit *John Horace Stevenson* peut avoir intentée contre quelqu'un pour cause de relations criminelles avec sa dite femme;

Et aussi, si au temps de l'adultère dont il se plaint, elle était, par contrat ou autrement, du consentement de son mari, séparée d'avec lui, éloignée de chez lui et dispensée par lui, en temps qu'il le peut faire, de ses devoirs conjugaux; ou si, au temps du dit adultère, elle cohabitait avec lui et vivait sous sa protection et son autorité maritales.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte relatif aux compagnies par actions constituées en corporations par lettres patentes," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte du Canada relatif aux clauses des compagnies par actions," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé: "Acte concernant les brevets d'invention."

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Wilmot* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait pris le dit bill en considération, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau.

*Ordonné*, qu'il soit permis au dit comité de siéger de nouveau demain.

Alors, sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Kenny*, La Chambre s'est ajournée.